

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 28 mai 2018

Le 28 mai deux mille dix-huit à 20h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Laurent SOLER, Maire.

Il est procédé à l'appel nominal.

Présents : Mrs BOUCHER Stéphane, CORDIER Sylvain, DURAND Yves-Michel, HOUSSEIER Cédric, MERAY Daniel, SOLER Laurent, TREGUIER Gaëtan, TURPIN Nicolas et Mmes BEAURAIN Nathalie, LAMME Sophie, RENARD Bénédicte.

Absents excusés : Mr ADER Mathias qui a donné pouvoir à M SOLER Laurent
Mmes LABARRE Katia, LEREBOURG Emilie et M DECHAMPS Michel.

M. Stéphane BOUCHER a été élu secrétaire.

Ordre du jour :

- Validation des compte- rendus des conseils du 26 mars et du 9 avril dernier
- Achat de sacs de déchets verts
- Signalisation horizontale sur la commune
- Transfert du compte investissement 020 (dépenses imprévues) de 800 € vers le compte 2256 borne incendie.
- Chemins communaux.
- Journal Municipal.
- Informations Commissions
- Questions diverses

Validation des compte-rendus des conseils du 26 mars et 9 avril 2018.

Le compte rendu du conseil municipal du 26 mars 2018 doit faire l'objet d'une petite modification concernant l'information sur la commission travaux.

Le compte rendu du conseil municipal du 9 avril 2018 est validé à l'unanimité des membres présents.

Achat de sacs de déchets verts.

Monsieur le Maire a rappelé que la Communauté de Communes Inter Caux Vexin cessait de distribuer des sacs pour les déchets verts.

Afin de satisfaire les habitants de la Commune M le Maire, L

aurent SOLER, a proposé d'en commander sur le budget de la Commune.

Le devis le plus avantageux a été présenté à l'ensemble des Conseillers. Il s'agit de la société PTL, qui propose 1 120 sacs pour un montant total de 579.26 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide (9 Pour et 2 abstentions) de commander 1000 sacs avant arrêt total en fin de stock
- Autorise M Laurent SOLER à passer commande.

Signalisation horizontale sur la commune

M le Maire informe qu'il a sollicité l'entreprise AER pour faire le tour de la Commune afin de déterminer les besoins.

M. le Maire est en attente d'un devis.

Transfert du compte investissement 020 (dépenses imprévues) de 800 € vers le compte 2256 borne incendie.

M le Maire explique que lors du vote du budget primitif 2018, un montant de 4000 € avait été prévu pour la borne à incendie. Ce montant était basé sur une facture Hors Taxes. Pour inclure la TVA, M le Maire demande que 800 € soient transférés du compte 020 (dépenses imprévues) vers le compte 2256 (borne à incendie)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- De procéder au transfert.

Chemins communaux :

M le Maire a rappelé que :

- le chemin, rue du Manoir Boissel était un chemin privé.
- Pour la rue du Clos Blanchard détériorée par le passage des tracteurs des frères Renard, un dépôt de plainte avait été déposé à la Gendarmerie de Saint-Jacques Sur Darnétal et un huissier de justice a fait un constat.

Journal Municipal :

M. Nicolas Turpin, Conseiller Municipal, en charge de la mise en page du journal attend encore des articles.

M Turpin les attend pour le prochain conseil.

Informations Commissions :

M Laurent SOLER a rendu compte :

- de la fin des travaux de l'Atelier Municipal.

L'inauguration des travaux est à prévoir pour début septembre.

- D'une étude qui doit être faite sur la mise en place d'une réserve d'eau dans le hameau de Coqueréaumont afin de sécuriser les nouvelles habitations.

M Laurent SOLER a rappelé que, dans le cadre du PLUI une étude va être faite sur les cavités sous-terraines. Un représentant de la société Explore va recueillir les informations données par les habitants le 06/06/18.

Dans le cadre du PLUI, M Laurent SOLER a rappelé qu'à fin 2017, 15 maisons ont été construites et que 15 devront être construites à fin 2027.

M Stéphane BOUCHER, adjoint aux affaires scolaires a rappelé que M. Laurent SOLER, Maire de Bois d'Ennebourg, M Frédéric TIHI, Maire de Bois l'Evêque et lui-même avaient rendez-vous, le 12/06/18 avec l'inspectrice d'Académie pour défendre le maintien des classes existantes.

La décision définitive sera prise fin juin 2018.

Mme Sophie LAMME, adjointe vie locale (fêtes et cérémonies) a rappelé que la fête pour célébrer le 14 juillet aura lieu le 13 juillet au soir à Bois-d'Ennebourg.

Questions diverses :

Le Conseil Municipal a abordé comme sujet :

- Le problème des chiens errants
- Certains administrés se permettent de mettre des pierres ou des objets leur appartenant derrière leur haie sur le domaine public : un rappel interdisant ce procédé doit être fait.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.

Mathias **ADER**
(pouvoir à M **SOLER**)

Nathalie **BEURAIN**

Stéphane **BOUCHER**

Sylvain **CORDIER**

Yves-Michel **DURAND**

Cédric **HOUSSIER**

Sophie **LAMME**

Daniel **MERAY**

Laurent **SOLER**

Gaëtan **TREGUIER**

Nicolas **TURPIN**

Bénédicte **RENARD**